

maintenir les droits populaires, renia effrontément sa parole, et donna, à notre pays le spectacle inoui, jusque là sans précédent, d'un renégat changeant la situation politique d'un pays, en donnant pour des raisons d'un intérêt purement privé, son appui au ministère qu'il avait promis solennellement de combattre.

Ilosa, dans un moment d'égoïsme absolument ridicule s'il n'avait dû avoir de si funestes conséquences, il eut l'audace, réellement digne d'admiration, d'affirmer, par son vote prépondérant, le droit qu'il avait de présider la chambre, et de soutenir le gouvernement que repoussait la population pendant deux sessions, il a donné tous les votes requis à l'effet de maintenir le gouvernement de la minorité.

Ce sera l'étonnement des générations futures.

Les conservateurs ne voulurent pas souffrir une pareille infraction à leurs droits : de suite, ils prirent une attitude de courageuse lutte contre un événement dont la victime était le pays tout entier.

Ce fut une lutte gigantesque. Le nouveau gouvernement avait pour lui le Lieutenant-Gouverneur avec toute son influence politique et personnelle, et son expérience de trente ans.

Les conservateurs avaient pour eux la foi, le droit, le courage et le talent.

Ils finirent par triompher.

Ce sera la gloire constante de M. Chapleau d'avoir conduit cette phalange au combat et à la victoire.

L'ADMINISTRATION DU CHEMIN DE FER

Le chemin de fer du Nord est notre propriété provinciale la plus importante. Elle nous coûte déjà douze millions de piastres.

Le gouvernement Chapleau en a confié l'administration à M. Sénécal, et toutes les personnes les plus compétentes, les Canadiens comme les étrangers, sont unanimes pour reconnaître qu'il n'y a pas de chemin de fer mieux administré.

Nous désirons de prouver le contraire.

M. Joly, que M. Sénécal a tant contribué à renverser du pouvoir où il s'était juché par un si violent raccroc ; M. Irvine à qui M. Sénécal a fait perdre quarante-deux procès de suite, ont essayé de trouver la moindre faute